



# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie  
(salle d'honneur) le jeudi 2 février 2023 à 20 h 30

---

## ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du procès-verbal de la séance dernière
- II. AFFAIRES BUDGETAIRES
  - A. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB)
  - B. REDEVANCE SPECIALE INCITATIVE COMMUNALE pour l'enlèvement des déchets non ménagers avec le SIRTOM
  - C. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT – DETR
    1. Aménagements structurels - Parc des Sports Georges Auger
    2. Programme de voirie 2023 Informatisation de la Mairie
  - D. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGGLO – FST / Restructuration du Groupe Scolaire du Bourg – Tranche A-1
  - E. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT
    1. Amende de police : Aménagement piéton parking Parc des Sports Georges Auger
    2. Amende de police : Aménagement piéton Avenue des Escures
    3. Programme de voirie 2023
- III. INTERCOMMUNALITÉ / CABB - Modification convention relative aux services communs ADS créés au 01/01/2015
- IV. DOMAINE ET PATRIMOINE
  - A. DEPLACEMENT CHEMIN A AUDEGUIL : approbation suite à l'information du public
  - B. ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL AU CROUZET / SERAC : lancement d'enquête publique
  - C. DENOMINATION DE LA VOIE ZA DES GUIERLES
- V. AFFAIRES DIVERSES – Avis du conseil municipal
  - A. PROJET DE REHABILITATION DU SITE DES GRAVIERES
  - B. OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES EN 2023
  - C. INSTALLATIONS CLASSEES : SOCIETE BROWN EUROPE
- VI. INFORMATIONS DIVERSES
  - A. Décisions dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire
  - B. Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et des décisions de préemption
  - C. Informations diverses